

## متابعة مدى تقدم أشغال مراكز الموارد التكنولوجية



أشرف وزير الصناعة والمؤسسات الصغرى والمتوسطة السيد صالح بن يوسف صباح الاثنين 3 أوت 2020 بمقر الوزارة، على اجتماع حول مدى تقدم أشغال مراكز الموارد التكنولوجية، وذلك بحضور المديرية العامة للبنية التحتية الصناعية والتكنولوجية السيدة ندى لشعل والمسؤولين الأولين للمراكز الفنية المشرفة قطاعيا على مراكز الموارد التكنولوجية وهم على التوالي المديرية العامة للمركز الفني للصناعات الميكانيكية والكهربائية السيدة أمال بن فرحات والمديرية العامة للمركز الفني للصناعات الغذائية السيدة نرجس مصلح حمار والمدير العام لمركز النسيج السيد سليم الجموسي وعدد من إطارات الوزارة.

وتم خلال هذا اللقاء عرض تقدم أشغال مراكز الموارد التكنولوجية المختصة في الميكاترونك والصناعات الغذائية والتعبئة والتغليف والتكملة والصبغة، حيث تم الانتهاء من مرحلة بناء مقرات المراكز الثلاثة والدخول في مرحلة التجهيز بالمعدات التقنية ذات التكنولوجيا العالية وانتداب الإطارات.

وأكد السيد صالح بن يوسف على أهمية هذه المراكز التي تدعم التوجهات الإستراتيجية للوزارة للتطوير التكنولوجي والتجديد في القطاع الصناعي مما من شأنه رفع القدرة التنافسية للمؤسسات الصناعية

وتعمل هذه المراكز المنتسبة في كل من ولاية المنستير وسوسة وبنزرت على دعم التجديد والتطوير التكنولوجي صلب المؤسسات الصناعية والمؤسسات الناشئة من خلال القيام بعمليات صنع النماذج والتكفل بإعداد مشاريع بحوث تطبيقية (projets de recherche appliqué collaboratifs) لدعم الصناعة ذات المحتوى التكنولوجي الرفيع.

<https://www.facebook.com/INDUSTRIEPMETN>

### Sommaire :

- L'industrie 4.0 et son apport pour le développement du secteur Textile-Habillement.
- GIZ : « Innovation pour les centres professionnels et les entreprises : la formation perspective ».
- Filière française : 33 mesures pour une stratégie de relocalisation et de réindustrialisation.

### DANS CE NUMÉRO :

Actualités nationales	
متابعة مدى تقدم أشغال مراكز الموارد التكنولوجية	1
L'industrie 4.0 et son apport pour le développement du secteur Textile-Habillement	2
GIZ : « Innovation pour les centres professionnels et les entreprises : la formation en perspective »	2
La Tunisie confirme officiellement son intégration à la Zleca	2
Actualités internationales	
Filière française: 33 mesures pour une stratégie de relocalisation et de réindustrialisation	3
A Marseille, une start-up lance le premier traitement textile français anti Covid-19	3
Textile turc : entrée en vigueur ce lundi des nouveaux tarifs à l'importation	3
T&C industry evolution during the first quarter of 2020 and short-term prospects	3

## L'industrie 4.0 et son apport pour le développement du secteur Textile-Habillement

Le Centre de Recherche en Numérique de Sfax - CNRS, le Centre Technique du Textile -CETTEX- le Technopôle de Sfax, Lectra Tunisie, et le Centre de Compétences en Industrie 4.0 de Sfax ont organisé, le mardi 28 juillet 2020, un atelier de rencontre et d'échange intitulé : « **L'industrie 4.0 et son apport pour le développement du secteur Textile-Habillement** »

Cette rencontre, destinée aux professionnels du secteur Textile-Habillement et aux organismes d'appui, a pour objectif d'informer et de sensibiliser les professionnels à l'importance de la quatrième révolution industrielle « Industry 4.0 » et son impact sur le développement des entreprises et d'échanger avec eux sur les facteurs clés pour réussir une transformation industrielle innovante dans le secteur.

<https://www.facebook.com/CentreRechercheNumeriqueSfax/>



## GIZ : « Innovation pour les centres professionnels et les entreprises : la formation en perspective »

Le nouveau projet «Formation inter-entreprises en coopération avec le secteur privé» (FIESP), avec ses partenaires tunisiens, a organisé un Atelier de Planification sur trois jours pour promouvoir son engagement et les mesures concrètes pour développer la formation professionnelle inter-entreprise en Tunisie. «La formation professionnelle est un élément important dans nos efforts pour promouvoir l'employabilité des jeunes en Tunisie en particulier et pour coordonner étroitement les besoins des entreprises pour leurs nouveaux employés », déclare Dieter Bräuer, chef de projet à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), en décrivant l'orientation du projet.

Jusqu'en 2023, le projet, financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), se concentrera sur les trois secteurs de l'industrie textile, la plasturgie et l'hôtellerie/tourisme. Il est prévu de créer et de soutenir des centres de formation dans plusieurs régions du pays. Un accent particulier sera mis sur la coopération étroite entre les centres de formation gérés par des institutions publiques et les entreprises industrielles des secteurs respectifs. Les contenus et les méthodes de formation doivent être modernisés et adaptés aux réalités des entreprises. En même temps, les entreprises sont intégrées en tant que formateurs et permettent aux apprentis d'acquérir une expérience pratique dans leur entreprise. « Les entreprises participantes profitent de cette formation innovante et pratique en étant déjà en mesure d'intégrer leurs exigences en matière de formation de leurs futurs employés potentiels dans le processus d'enseignement », explique Dieter Bräuer. « Nous voulons ainsi contribuer à améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et, avec eux, renforcer également la compétitivité des entreprises ». Le premier produit de cette nouvelle coopération, soutenue par le projet FIESP, sera un nouveau centre de formation inter-entreprise pour l'industrie textile à Bizerte, avec un cluster de 38 entreprises basées dans la région d'El Alia (Bizerte) générant un volume de 18 000 emplois. Ce centre innovatif est basé sur un accord de partenariat entre l'association tunisienne du textile et de l'habillement de la région de Bizerte et le ministre allemand de la coopération économique et du développement, Dr. Gerd Müller, à l'occasion de sa visite en octobre 2018.

<https://www.radioexpressfm.com/giz-innovation-pour-les-centres-professionnelles-et-les-entreprises-la-formation-en-perspective/>



## La Tunisie confirme officiellement son intégration à la Zleca

Les députés ont adopté, lors d'une séance plénière tenue à l'ARP, le projet de loi organique relatif à la convention fondatrice de la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca).

Dans les détails, ce sont 152 qui ont voté pour le texte proposé, avec aucune abstention et aucun vote contre.

La Tunisie se joint donc aux 30 pays qui ont déjà ratifié la convention fondatrice de la plus grande zone de libre-échange en Afrique. L'adoption de cette convention n'était pas facile. Rappelons que ce projet a été rejeté par les députés lors d'une plénière tenue le 5 mars 2020. S'il est important que la Tunisie fasse partie de la Zleca, c'est parce que cette zone de libre-échange vise à mettre en place un cadre intégral permettant un échange fructueux au niveau des relations commerciales entre les pays membres de l'Union Africaine.

Ses objectifs consistent notamment à renforcer la compétitivité des entreprises, à réduire les liens par les exportations des principales marchandises et à consolider la transition économique et sociale. Et ce, afin de réaliser la croissance intégrale, l'industrialisation et le développement durable, en adéquation avec « l'agenda 2063 » de l'Union Africaine.

Pour parachever les procédures d'adhésion, le parlement était appelé à adopter cette convention. Ladite convention ambitionne de diversifier le commerce entre les Etats et d'accroître son volume de 50% à l'horizon 2022. Et ce, à travers l'amélioration des niveaux de coordination en matière de libéralisation des échanges commerciaux. De même que la mise en place des mécanismes d'application, de gestion et de coordination nécessaire.

Elle a pour objectif de renforcer la compétitivité des produits tunisiens sur les marchés africains. Et ce, au vu du niveau élevé des tarifs douaniers appliqués dans la plupart des pays africains sur les marchandises importées. Egalement, elle stipule le démantèlement des obstacles non-douaniers qui entravent la circulation des marchandises. Cette convention aura un impact positif sur l'exportation des services tunisiens.

La zone de libre-échange africaine est la plus grande au monde. Elle représente 1,2 milliard de personnes et des échanges de plus de 300 milliards de dollars. Elle permettra d'augmenter le niveau des échanges commerciaux entre les pays africains de 16 à 33%.

<https://www.lemanager.tn/2020/07/22/la-tunisie-confirme-officiellement-son-integration-a-la-zleca/>

## Filière française: 33 mesures pour une stratégie de relocalisation et de réindustrialisation

Au sein du Comité Stratégique de Filière «Mode et Luxe» la Commission Relocalisation/Réindustrialisation, initiée par l'Union Française des Industries Mode et Habillement UFIMH et répartie en quatre groupes de travail, a élaboré début juillet 2020 une stratégie de relocalisation et de réindustrialisation de la filière.

Initié en mai dernier, en pleine crise sanitaire et pour capitaliser sur la dynamique exceptionnelle lancée par l'industrie textile-habillement française autour des masques textiles grand public, le rapport final est le résultat des nombreuses réunions et entretiens téléphoniques réunissant organisations professionnelles, industriels, marques et distributeurs.

Les groupes de travail ont analysé quatre enjeux principaux et ont listé des actions concrètes à mettre en œuvre pour les atteindre :

- ▶ Stratégie de la filière française et impact sur les coûts.
- ▶ Indépendance industrielle et prévalence des achats nationaux.
- ▶ Amélioration de l'outil industriel.
- ▶ Mesures fiscales et autres accompagnements financiers.

Proposant trente trois mesures, le document a été adressé au Gouvernement pour l'aider à accompagner les entreprises dans le but de protéger les emplois, mais aussi le modèle social et environnemental en privilégiant les circuits courts, et en utilisant des leviers liés à la commande publique ou la fiscalité. Applicables à l'ensemble des entreprises du textile et de l'habillement, les mesures s'inscrivent dans une stratégie de mode durable plus large (traçabilité, éco-conception, ACV, recyclage...).

*Le rapport est disponible sur le site de l'UFIMH. Source: <http://lamodefrancaise.org/-07/2020>  
<https://www.modeintextile.fr/trente-trois-mesures-relocalisation-reindustrialisation/>*



MODE ET LUXE  
Comité Stratégique de Filière

29/06/2020

RAPPORT DE LA COMMISSION RELOCALISATION /REINDUSTRIALISATION

Filière Mode et Luxe

### A Marseille, une start-up lance le premier traitement textile français anti Covid-19

Le liquide novateur s'utilise sur le tissu et neutralise le Covid-19. Si des combinaisons entières ne sont pas encore à l'étude pour permettre de se déplacer "en toute sécurité", des gants et des masques fabriqués avec cette nouvelle technologie seront vendus à partir de septembre. C'est peut-être une petite révolution dans la lutte contre le nouveau coronavirus Covid-19. Sa propriété : être capable de neutraliser le virus. Son nom : Viral Stop. Son lieu de naissance : Marseille, dans l'entreprise de biotechnologie Proneem. La start-up marseillaise a développé, avec le soutien de France Chimie et de Novachim, un traitement textile antiviral qui neutralise l'infectiosité du SARS-CoV2 sur les surfaces textiles. Le procédé tient dans l'ajout d'un liquide qui contient du zinc et des oxydes de zinc, placés dans des microcapsules. Ce sont de toutes petites billes, entre 3 et 10 microns (un micron est égal à un millième de millimètre).

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/marseille-start-up-lance-premier-traitement-textile-francais-anti-covid-19-1857654.html>

### Textile turc : entrée en vigueur ce lundi des nouveaux tarifs à l'importation

Les importateurs au Maroc de produits finis de textile et d'habillement originaires de Turquie devront désormais payer un droit d'importation de 36% au lieu de 27% avant l'entrée en vigueur de cette mesure. Le relèvement du taux des droits de douane de 30% à 40% sur les produits finis importés est l'une des mesures phares consacrées par la loi de finances rectificative (LFR) 2020. Cette mesure vient d'entrer en vigueur ce lundi 27 juillet, suite à la publication de la LFR au Bulletin officiel, indique une circulaire de l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII). La hausse concerne en particulier les produits de textile et d'habillement en provenance de Turquie, qui sont déjà soumis, depuis 2018, à des mesures de protectionnisme. Depuis cette date, les achats de textile en provenance de Turquie sont soumis à un droit additionnel ad valorem équivalent à 90% du droit d'importation applicable dans le cadre du régime de droit commun qui était de 30%. A présent, indique la circulaire de la Douane, «le droit additionnel ad valorem appliqué aux produits de textiles et d'habillement originaires de Turquie, soumis au droit d'importation de 30%, sera calculé sur la base du nouveau taux du droit d'importation de 40%». Concrètement, les importateurs au Maroc de produits finis de textile et d'habillement depuis la Turquie devront désormais payer un droit d'importation de 36% au lieu de 27% avant l'entrée en vigueur de cette mesure.

<https://fr.le360.ma/economie/textile-turc-entree-en-vigueur-ce-lundi-des-nouveaux-tarifs-a-limportation-document-220094>

### T&C industry evolution during the first quarter of 2020 and short-term prospects

T&C manufacturing is massively affected by the COVID19 outbreak, leading to falling industrial activity in the sector. But EU industry confidence indicator in the T&C industry bounced back from rock bottom, thanks to managers' improved business expectations.

Industry conditions during the 1st quarter 2020 in the T&C sector have weakened substantially as the coronavirus pandemic poses serious challenges to the EU industry. In March 2020, COVID-19 containment measures began to be widely introduced by some Member States. The latest available data from April suggests a further strong decline in all structural business indicators, reflecting the impact of companies' closures and stay-at-home mandates related to the COVID-19 pandemic and recession.

Despite a gradual recovery beginning in the second half of 2020, economists forecast estimates that calendar 2020 results will be poor, with unprecedented revenue and profitability declines, more severe than in previous recessions. However, in June 2020, the recovery of the EU industry confidence indicator for the months ahead, which had tentatively started in May, intensified in the textile & clothing industry. The full report is available exclusively to EURATEX members on the EURATEX Members Area.

<https://euratex.eu/economic-update/>

